

Ensemble, améliorons notre quotidien

Reprise de la COLLECTE DES DÉCHETS VERTS





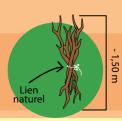
Du 1er mars au 30 novembre 2019

PLUS D'INFORMATIONS AU VERSO

Votre tri permettra de transformer les déchets verts en compost

Sont acceptés: branchages, tontes de gazon, feuilles, plantes et fleurs, tailles de haie, placés dans les sacs biodégradables en papier qui vous ont été remis. Les branches peuvent être liées en fagots avec un lien naturel (ficelle ou raphia).







Sont refusés: les sacs poubelles fermés, les cagettes, les objets en bois, les branchages de diamètre supérieur à 10 cm, les souches, troncs d'arbres et les fagots de plus de 1,50 m de longueur.

Vous pouvez aussi vous rendre à la déchèterie intercommunale de Drancy.

Ou faire du compost en demandant un composteur sur paristerresdenvol.fr/compostage

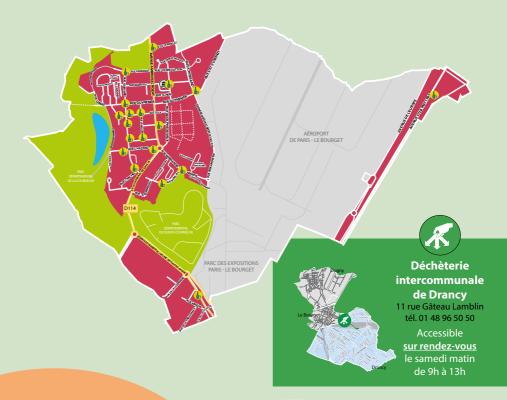
Plus d'informations:





JOUR DE COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

le 1er et le 3ème mardi du 1er mars au 30 novembre 2019





Les sacs en papier biodégradables vous sont fournis par Paris Terres d'Envol à votre domicile par lot de 25 sacs.

Des sacs supplémentaires sont disponibles à votre mairie.

Renseignements:

0 800 10 23 13 Service & appel gratuits